**Saint-Égrève / Saint-Martin-le-Vinoux / Le Fontanil-Cornillon**La piscine des Mails ouvre ce mercredi mais doit s’adapter à la situation

La chaleur est là, les vacances arrivent, les gens ont encore en tête le confinement : la piscine est donc l’endroit dont tout le monde rêve. Oui, mais…

Par Vincent PAULUS - Hier à 11:00 - Temps de lecture : 3 min

| | Vu 181 fois

[<img alt="" src="https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/D5C2682C-2651-4187-9F53-F01D22270191/NW\_detail/title-1593529183.jpg"/>](https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/D5C2682C-2651-4187-9F53-F01D22270191/NW_raw/vieillotte-mais-tres-agreable-entre-vercors-et-chartreuse-la-piscine-des-mails-va-connaitre-un-60e-et-dernier-ete-tres-particulier-et-l-ensemble-du-personnel-est-mobilise-pour-que-les-usagers-en-profitent-au-mieux-photo-le-dl-v-p-1593529183.jpg) Vieillotte mais très agréable, entre Vercors et Chartreuse, la piscine des Mails va connaître un 60e et dernier été très particulier. Et l’ensemble du personnel est mobilisé pour que les usagers en profitent au mieux. Photo Le DL /V.P.

Ce mardi matin, ils sont tous là, les professionnels nécessaires au bon fonctionnement de la piscine des Mails - qui ouvre ce mercredi à 10 heures -, venus écouter les consignes de Cyril Neveux, responsable du service des sports de la Ville de Saint-Égrève, gestionnaire de la piscine pour le Sivom du Néron. Sachant qu’en cette période particulière avec encore des contraintes sanitaires et donc une jauge fortement revue à la baisse, et une large amplitude horaire (de 10 à 20 heures tous les jours), il faut en permanence trois maîtres nageurs, cinq agents de sécurité, deux agents de caisse et deux agents d’entretien.

Dernier été pour la piscine

« Les usagers doivent porter un masque dès qu’ils sont dans la file d’attente, et jusqu’aux vestiaires. Le personnel doit, lui, rester masqué, indique Cyril Neveux. L’entrée dans la zone des bassins se fait par un pédiluve, et la sortie, par un autre pédiluve, au côté opposé. »

Il a fallu mettre en place d’importants changements par rapport à un été ordinaire. D’abord, la piscine ne peut accueillir que 50 usagers en même temps (au lieu de 550 individus, personnels compris), d’où la mise en place de sept créneaux d’une heure trente entre 10 et 20 heures, avec évacuation des bassins 15 minutes avant la fin du créneau, durée pendant laquelle seront effectués le nettoyage et la désinfection des vestiaires et des sanitaires. Les usagers ne laisseront rien dans les vestiaires, ils viendront avec un sac pour leurs affaires, à poser sur les pelouses ou le bord du bassin. Le nombre de nageurs sera limité par bassin, avec mise en place de lignes d’eau ou de secteurs.

La réservation est obligatoire, uniquement par téléphone (lire par ailleurs) car la piscine, plus que vieillotte - elle date de 1961, mais avec néanmoins un cadre magnifique - ne dispose d’aucune installation informatique.

Le snack est fermé tout comme le terrain de beach-volley et la pelouse côté nord-est.

Ce que redoutent les responsables de piscine, à Saint-Égrève comme ailleurs dans la Métropole, c’est de devoir gérer une trop longue file d’attente et d’éventuelles frustrations de gens qui n’auraient pas réservé mais voudraient rentrer. Alors, qu’il y ait des incivilités dans ou devant la piscine, Cyril Neveux insiste : « On est une équipe. Quand tout va bien, c’est nous tous. Quand il y a un problème, c’est nous tous aussi. »

Cet été si particulier sera le 60e et dernier de la piscine des Mails. Début septembre, elle passera le relais à l’autre piscine gérée par le Sivom du Néron, à savoir Tournesol à Saint-Martin-le-Vinoux, et videra définitivement ses bassins. En effet, l’été 2021, c’est dans les bassins de la “Piscine intercommunale du Néron” - nom officiel de la nouvelle piscine intérieure et extérieure qui ouvrira début janvier 2021 en bordure du parc de Fiancey - que les usagers nageront, feront trempette ou prendront des bains de soleil.

Infos : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr/)

Réservations

Les réservations sont obligatoires et se font uniquement par téléphone au 06 48 29 01 72, de 9 h 30 à 13 h et de 14 à 19 h. Les créneaux sont ouverts à la réservation 48 heures à l’avance et jusqu’à 15 minutes avant le début du créneau. On peut réserver au maximum deux créneaux par semaine. Un justificatif d’identité sera systématiquement demandé